Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le 2026_02
ID : 056-215600966-20260226-02_2026_02_26-DE

DEL02_2026_02_26

Compte-rendu des décisions prises par le maire par délégation du conseil municipal

En exercice : 16
Présents : 11
Votants : 15

Le vingt-six février deux mille vingt-six à 18 heures, le conseil municipal de la commune de LANDAUL, légalement convoqué le douze février deux mille vingt-six, s'est réuni en séance ordinaire au lieu habituel de ses séances, en mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame Dominique OLLIVIER-FRANKEL, maire.

Présents : OLLIVIER-FRANKEL Dominique, FRAVALO Anne-Laure, THOMAZO Arnaud, MORVANT-LE TRÉPUEC Hélène, GUYOT David, LE PALUD Didier, GUIVARC'H Isabelle, GUILLO Isabelle, LE GOULVEN Annick, LE GALLO Yann, RETOUX Denis.

Absents excusés :
CORDAILLAT Jean-Christophe donne pouvoir à LE PALUD Didier
MORVAN Aurélie donne pouvoir à THOMAZO Arnaud
AUDIC Gaëlle donne pouvoir à LE GOULVEN Annick
TOUBLANT Catherine donne pouvoir à LE GALLO Yann

Absents : TAVIGNOT Matthieu

Le secrétariat a été assuré par GUIVARC'H Isabelle

Rapporteur : Madame Dominique OLLIVIER-FRANKEL

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 ;

« **Article L2122-23** Les décisions prises par le maire en vertu de l'article L. 2122-22 sont soumises aux mêmes règles que celles qui sont applicables aux délibérations des conseils municipaux portant sur les mêmes objets. Sauf disposition contraire dans la délibération portant délégation, les décisions prises en application de celle-ci peuvent être signées par un adjoint ou un conseiller municipal agissant par délégation du maire dans les conditions fixées à l'article L. 2122-18. Sauf disposition contraire dans la délibération, les décisions relatives aux matières ayant fait l'objet de la délégation sont prises, en cas d'empêchement du maire, par le conseil municipal. **Le maire doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires du conseil municipal.** Le conseil municipal peut toujours mettre fin à la délégation. »

Le maire rappelle à l'assemblée : Le conseil municipal, par délibération du 23 juillet 2020, modifiée par délibération du 19 mai 2022, a donné diverses délégations au maire ou à son représentant dans le cadre des dispositions visées aux articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du code général des collectivités territoriales.

Madame le maire :

- Informe le conseil municipal des décisions qu'elle a prises par délégation du conseil municipal depuis la dernière séance du conseil municipal, comme suit :

Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 056-215600966-20260226-02_2026_02_26-DE

- 4° Décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Objet - Dépenses mandatées >500 € HT	Bénéficiaire	Montant € HT	Date de Notification
Maintenance et réparation Protection incendie Médiathèque	CHUBB	605,59 €	02/12/2025
Décompactage terrains de foot	ROPERT PAYSAGES	2 157,45 €	02/12/2025
Busage rue du Stade	CARRIERES DANIEL	1 500,00 €	02/12/2025
Busage rue du Manoir	CARRIERES DANIEL	1 600,00 €	02/12/2025
Busage rue de la Cressonnière	CARRIERES DANIEL	1 650,00 €	02/12/2025
Réparation étanchéité toiture vestiaire stade	ETANCHEITE LANVAUX	565,00 €	02/12/2025
Réparation chaudière école	SMC	953,75 €	02/12/2025
Réparation fuite chaudière école	SMC	775,81 €	02/12/2025
Désembouage chaudière Ecole	SMC	1 062,93 €	02/12/2025
Maîtrise d'œuvre Aménagement Sport Santé Jeunesse - Suivi de chantier	VIC OUEST	2 900,00 €	02/12/2025
Marché travaux 2025-1 Aménagement Sport Santé Jeunesse - Lot 2 Sit 01 Pumptrack	CG CONCEPT	93 400,25 €	03/12/2025
Marché travaux 2025-1 Aménagement Sport Santé Jeunesse - Lot 1 Sit 02 VRD	COLAS	15 457,43 €	03/12/2025
Curage fossés	CARRIERES DANIEL	1 947,00 €	03/12/2025
Changement dispositif alerte Ecole/Agence postale	MY KEEPER	1 800,00 €	03/12/2025
Changement PC Administratifs Windows 11	EOLE 56	2 469,00 €	03/12/2025
Classes Bagad 1er trim 2025 2026	SONERION	4 966,00 €	04/12/2025
Débroussaillage	LE GLOAHEC	10 200,00 €	08/12/2025
Maintenance éclairage public	SDEM	3 384,78 €	09/12/2025
Location nacelle (noël + nettoyage façade)	LOCARMOR	797,50 €	09/12/2025
Prestation Avenir Solidarité - Remplacement RS	AVENIR SOLIDARITE	2 128,60 €	12/12/2025
Balayage rue Novembre	SAS GRANDJOUAN	1 324,40 €	12/12/2025
Séance cinema écoles noël	TI HANOK	1 300,95 €	19/12/2025
Location chapiteaux marché noël	OUEST CHAPITEAU	2 670,00 €	19/12/2025
Fuel domestique - Ty Er Barrez	SARL ALLAIN	614,81 €	31/12/2025
Produits entretiens - RS	PLG	528,77 €	31/12/2025
Formation RH DGS	CDG 56	801,00 €	31/12/2025
Feux artifice Noël 2025	CIEL EN FOLIE	2 916,67 €	31/12/2025
Accompagnement LDG	CDG 56	1 157,00 €	31/12/2025
Assurance multirisques bâtiments	AXA	12 318,29 €	02/01/2026
Assurance flotte véhicules	AXA	2 788,60 €	02/01/2026
Solde subvention Sainte Anne 2025 2026 1/6	OGEC	14 770,50 €	02/01/2026
Participation élèves scolarisés maternelles DIWAN	SKOL DIWAN AURAY	5 910,27 €	02/01/2026
Achat cuve fioul - Salle Ty Er Barrez	ROUENEL	876,89 €	02/01/2026
Mission Maîtrise œuvre - Salle de gym Sports d'intérieur Sit 01 et 02	CMA	9 397,00 €	05/01/2026
Contrat maintenance Logiciel paiement/résa RS ALSH	CARTE +	3 371,32 €	05/01/2026
Eclairage public gare	SDEM	9 226,68 €	05/01/2026
Participation renouvellement AOT Mouillages	Mairie Nostang	787,50 €	05/01/2026
Contrat maintenance Protection incendie RS	TECHNIVAP	2 076,95 €	12/01/2026
Location panneau lumineux	CENTAURE SYST	4 288,63 €	12/01/2026
Prestation Avenir Solidarité - Remplacement RS	AVENIR SOLIDARITE	1 130,40 €	13/01/2026
Contrat annuel Fourrière animale	SACPA	2 394,75 €	16/01/2026
Vidéo Vœux du Maire	ARMOR DRONE	2 018,00 €	16/01/2026
Renouvellement poteau incendie Langombrac'h	SAUR	2 525,29 €	30/01/2026
Cocktail Sainte Barbe	GLOBE TRAITEUR	1 090,91 €	23/01/2026
Travaux staionnement rue du Stade	COLAS	14 670,06 €	03/02/2026
Régularisation assurance statutaire 2025	VIVINTER	7 160,84 €	03/02/2026
Impression Bulletins municipaux	DE GRANGE	2 568,67 €	03/02/2026
Enrobé à froid voirie	CARRIERES DANIEL	689,42 €	03/02/2026
Marché travaux 2025-01 Aménagmenet sport Santé Jeunesse - Lot 3 Sit 1 Aire de jeux loisirs	GOLFE BOIS CREATION	51 996,70 €	04/02/2026
Chalet espace jeu nes - Sit 1	EDEN CUBE	48 786,25 €	06/02/2026
Remplacement buts foot	CASAL SPORT	2 411,04 €	06/02/2026

Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 056-215600966-20260226-02_2026_02_26-DE

Objet - Dépenses engagées > 500 € HT	Bénéficiaire	Montant € HT	Date de Notification
Fleurissement	FLEURS 7 ILES	648,60 €	05/12/2025
Mission Maîtrise œuvre - Salle de gym Sport d'intérieur	CMA	39 990,00 €	19/12/2025
Renouvellement jeux de cours - Ecole Marcel Pagnol	SYNCHRONICITY	9 998,60 €	19/12/2025
Signalisation voirie - Marquage au sol	AR MEN	2 899,72 €	19/12/2026
Travaux stationnement rue du Stade	COLAS	17 882,06 €	19/12/2026
Renouvellement matériel téléphonie	SIMTEL	4 661,00 €	19/12/2026
Achat matériel clôture parcelle rue du Manoir	ATLANTIC VERT	777,55 €	31/12/2025
Réparation toiture mairie	BREIZH TOITURE	1 025,00 €	31/12/2025
Curage fossés	CARRIERES DANIEL	2 904,00 €	31/12/2025
Remplacement pièce système chauffage RS	BYER ENERGY	782,30 €	31/12/2025
Raccordement fibre	SIMTEL	3 075,60 €	31/12/2025
Contrat contrôle hygiène alimentaire	INOVALYS	767,17 €	02/01/2026
Transport Piscine Ecole Marcel Pagnol	CTM	1 663,63 €	16/01/2026
Chantier nature AQTA - Mur parking mairie + entretien chemins randonnée	AQTA	2 460,00 €	16/01/2026
Séjour camping Jeunes été 2026	CAMPING MANE GUERNEHUE	1 424,18 €	26/01/2026

6° Passation de contrats d'assurance et des indemnités de sinistre afférentes ;

Néant

8° Prononciation de la délivrance et de la reprise des concessions dans les cimetières ;

Du 01/12/2025 au 10/02/2026

	Achat	Renouvellement
Tombes	1	0
Columbarium	1	0

15° Exercice, au nom de la commune, des droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, délégation de l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L. 213-3 de ce même code dans les conditions que fixe le conseil municipal ;

- Nombre de décisions de ne pas préempter, du 01/12/2025 au 10/02/2026 : 6
- Nombre de DIA reçues, du 01/12/2025 au 10/02/2026 : 6

Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 056-215600966-20260226-02_2026_02_26-DE

Le maire propose à l'assemblée :

Il convient que les membres du conseil en prennent acte.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2122-22 et L. 2122-23,

Le conseil municipal :

- Prend acte des décisions prises par le maire.

Le 02 mars 2026

Madame le maire

Dominique OLLIVIER-FRANKEL

